

*des Princes &c.* Decembre 1713. 401  
livres, & l'a joint à la Terre de la Baume; le Roi l'a érigée en Duché sous le nom d'*Hofnung*, dont Mr. de Tallard le fils porte aujourd'hui le titre de Duc.

II. Ce fut le 16. Octobre qu'on mit la première pierre aux fondemens du pied d'estal, sur lequel on doit poser la Statue Equestre du Roi Louis le Grand, au milieu de la Place de Belle Cour de Lion. On avoit creusé dans cette pierre un grand trou, à peu près semblable à ceux qu'on fait aux meules de moulin, à la réserve qu'il ne perçoit point: Mr. Raval, Prévôt des Marchands, mit dans ce trou quantité de Médailles de differens métaux, avec des inscriptions & des emblèmes convenables au sujet, toutes à la gloire du Roi; cette pierre fut couverte par une beaucoup plus grande, jointes par du mortier que le Prévôt des Marchands y mit avec une truelle d'argent, au bruit des Tambours, fanfares des Trompettes, Hautbois & autres instrumens: on continua les jours suivans à élever la maçonnerie hors de terre, on y attendoit les ornemens de ce pied d'estal en marbre, qu'on a taillé. & préparé à Genes.

IV. Dans ce tems-là le Cardinal Gualtieri, qui a fait quelque séjour à la Cour de France, après avoir été prendre possession de l'Abbaye de St. Remi de Reims, à laquelle le Roi l'a nommé, passa à Lion, s'en retournant à Rome par la route de Torin & de Genes. Cette Eminence, qui fit du voyage de Fontainebleau, a avoué qu'il n'avoit jamais vû la Cour de France plus brillante ni plus nombreuse: en effet entre les Princes & Princesses du Sang Royal, il y  
avoit)

*Ceremonie  
au sujet de  
la Statue  
Equestre du  
Roi érigée à  
Lion.*

*Départ du  
Cardinal  
Gualtieri  
pour retourner  
à Rome*